

Association COULEUR DES ILES

Fiche inscription **VIDE GRENIER** du **DIMANCHE 18 OCTOBRE 2026**  
Parc de la Nature – Tarnos de 9h à 18h

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Je réserve :  
\_\_\_\_\_ mètres(s) x 4€ = \_\_\_\_\_ € et/ou \_\_\_\_\_ table(s) de 2 mètres x 10€ = \_\_\_\_\_ €

Montant total : \_\_\_\_\_ €

Mode de règlement : Espèces / Chèque (à l'ordre de : Couleur des îles) / Virement

**RÉSERVATION PRISE EN COMPTE UNE FOIS LE PAIEMENT EFFECTUÉ**

Règlement :

Les exposants pourront s'installer de 7h30 à 8h45 pour une ouverture prévue à 9h.  
Tout emplacement réservé et non occupé au-delà de 8h45 pourra être réattribué et non remboursé.  
La vente de nourriture et boisson est réservée aux organisateurs.  
Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de litiges, tels que vols, casses, pertes, détériorations, dysfonctionnement ou problème avec un tiers (acheteurs ou vendeurs).  
En aucun cas la somme versée pour la réservation d'une place au vide-grenier ne pourra être remboursée en cas de mauvais temps, ou tout autre motif, cependant en cas de mauvais temps, le vide-grenier sera légalement reporté à une date ultérieure.  
Les exposants devront avoir entièrement déchargé leur véhicule et l'avoir retiré de l'enceinte du parc au plus tard à 8h45, afin de permettre le bon déroulement de la manifestation.

Attestation sur l'honneur :

Je certifie ne pas être commerçant(e), vendre uniquement des objets personnels et usagés et ne pas avoir participé à plus de deux ventes au déballage au cours de l'année civile.  
Je m'engage à respecter le règlement du vide-grenier.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Pièces à joindre : copie de la pièce d'identité, fiche d'inscription, règlement